

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 1^{er} octobre 2021

II. Approbation de la campagne d'emplois 2022 – postes d'enseignants du 2nd degré

La campagne d'emplois des enseignants du second degré a été menée conjointement avec la campagne d'emplois des enseignants-chercheurs. Les propositions ont été élaborées en lien avec les directeurs de composantes depuis la tenue des CIOMs-composantes et a abouti à la proposition jointe.

La création d'un poste d'enseignant du second degré est proposée en Génie Industriel pour la formation de Polytech à Chartres afin de consolider l'équipe enseignante et d'ancrer cette formation sur son territoire.

A l'INSPE, un poste de CPE susceptible d'être vacant est proposé à Tours pour garantir une continuité sur ce poste au sein de l'INSPE.

Le Conseil d'Administration approuve la mise au recrutement de 10 postes du 2nd degré.

Effectif Statutaire :	36
Membres en exercice :	35

Quorum :	
Membres présents :	22
Membres représentés :	7
Total :	29

Décompte des votes :

Abstentions :	3
Votants :	26
Blancs ou nuls :	-

Suffrages exprimés :	26
Pour :	20
Contre :	6

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 4/10/21

Le Président de l'Université


Éric BLOND

Présidente CAc	X	DGS			Rectorat	
VPCA		DRH			SAJ	
VPCR		DAF				
VPCFVU		Agent Comptable				
VP délégué aux « Moyens »						